

leurs épées, qu'il leur rendit néanmoins sur-le-champ, mais en leur signifiant qu'ils étaient ses prisonniers, désarma les soldats et les fit enfermer dans l'église, et livra toutes les habitations au pillage, prétextant que les habitans avaient caché ce qu'ils avaient de meilleur.

Le 14 Juin, le chevalier de VILLEBON, capitaine, un des fils du baron de Békancour, et dont la compagnie était en Acadie, arriva de France au Port Royal. Il y trouva M. Perrot, qui s'y était rendu avec M. DUCLOS, son commis, et un Canadien nommé M. DAMOUR, après avoir échappé par un bonheur tout particulier à la poursuite des Anglais, et M. des Gouttins, qui y avait été laissé. Il apprit d'eux que l'amiral Phibs n'était resté que douze jours dans le port, après la reddition de la place; qu'il en avait emmené M. Manneval, un sergent et trente huit soldats, avec M. Petit et un autre prêtre nommé M. TROUVE; qu'avant son départ, il avait assemblé les habitans, et leur avait fait prêter serment de fidélité aux souverains de la Grande-Bretagne, GUILLAUME et MARIE; qu'il avait établi son premier sergent, nommé CHEVALLIER, pour commandant du Port-Royal, et six des principaux habitans pour rendre la justice en qualité de conseillers.

Le chevalier de Villebon se trouva dans un grand embarras; il tint conseil avec M. M. Perrot et des Gouttins, et le sieur SACCARDIE, ingénieur, qu'il avait amené de France, sur ce qu'il y avait à faire, dans la conjoncture où il se trouvait, pour sauver le reste de la colonie, dont il était seul chargé, et pour mettre en sûreté les effets du roi, qu'il avait apportés de France. Ce qui l'inquiétait le plus, c'est que les Anglais étaient encore dans le port de la Hève où, en moins de trois jours, ils pouvaient être instruits de son arrivée; et il n'était nullement en état de leur résister, au cas qu'ils revinssent pour l'attaquer dans le Port Royal.

Après mûre délibération, on résolut unanimement de se retirer sur la rivière St. Jean, où le chevalier de Grandfontaine avait eu un fort, en un lieu nommé *Jemset*; d'y transporter les effets du roi et ceux de la compagnie; d'y rassembler tout ce qu'on pourrait de soldats, dont plusieurs s'étaient tirés des mains des Anglais, ou avaient trouvé le moyen de n'y pas tomber; de mander au sieur de MONTORGUEIL, lieutenant de la compagnie de Villebon, qui était à Chédabouctou, avec un détachement de quatorze soldats, de venir joindre son capitaine à Jemset; et quand tout cela serait exécuté, de construire un fort de pierre au même endroit, et d'envoyer de là le plus qu'on pourrait de secours aux sauvages, afin de les encourager à continuer la guerre contre les Anglais.

En conséquence de cette délibération, l'ordre fut envoyé à